





N°15 - 24 DÉCEMBRE 2024 - TOUS ENSEMBLE, NOUS SOMMES L'AGRICULTURE!

ÉDITO

La fiscalité au service de la compétitivité des entreprises agricoles et du renouvellement des générations



La fiscalité agricole n'a cessé d'évoluer, de s'adapter afin de répondre aux besoins des exploitations agricoles en leur permettant ainsi d'améliorer leur viabilité économique, leur résilience et leur compétitivité. Plusieurs outils fiscaux ont été mis en place ces dernières années afin d'accompagner les exploitants dans la gestion de leur entreprise :

- L'épargne de précaution (DEP) adoptée en 2019 a permis de doter les exploitants d'un outil fiscal souple et efficace en incitant ces derniers à une gestion plus raisonnable, responsable et raisonnée de leur trésorerie. La DEP fait ainsi partie d'une politique globale de gestion des risques en agriculture, qui assure la rentabilité et la durabilité de nos exploitations.
- La mise en place du régime fiscal du micro-BA: un régime fiscal simple pour les petites exploitations et plus juste dès lors qu'il tient compte des revenus réellement perçus par les agriculteurs et plus lisible. Grâce à une victoire syndicale majeure, le plafond de recettes du micro-BA a été augmenté de 91 900 € à 120 000 €, permettant à davantage d'exploitants de bénéficier de ce dispositif.

Aujourd'hui, JA et la FNSEA revendiquent une fiscalité agricole qui soit à la hauteur des défis auxquels notre secteur fait face. La récurrence des crises sanitaires et climatiques impose une réponse fiscale adaptée et juste. L'installation de nos jeunes agriculteurs doit être une priorité absolue, soutenue par des dispositifs fiscaux ambitieux et efficaces. Par exemple, le cumul de l'exonération partielle dégressive dont bénéficient les jeunes agriculteurs avec les mécanismes de réduction des taux de cotisations sociales constitue une étape importante pour améliorer leur installation et leur pérennité. Plus que jamais, le syndicalisme agricole est déterminé à porter la voix des agriculteurs et à obtenir les moyens nécessaires pour préserver la vitalité de notre métier!

Vincent Ferry Membre du bureau de Jeunes Agriculteurs et Eric Thirouin, trésorier de la FNSEA et président de l'AGPB





J-18
avant le début
de la campagne officielle



AGENDA MEETING DE CAMPAGNE



3 janvier - GERS

Franck Laborde, membre du Bureau de la FNSEA et président de l'AGPM

6 janvier TARN

Jérôme Volle, 1er vice-président de la FNSEA

7 janvier CHARENTE-MARITIME

Patrick Bénézit, 2^e vice-président de la FNSEA et président de la FNB

7 janvier DRÔME

Jérôme Despey, 1er vice-président de la FNSEA

7 janvier TARN

Aude Geiger, administratrice de Jeunes Agriculteurs

GRAND FORMAT

La fiscalité agricole : un enjeu majeur de la viabilité du revenu des agriculteurs

La sécurisation du revenu agricole se gagnera sur le plan fiscal à travers des mesures à même de renforcer la compétitivité des exploitations françaises soumises à une concurrence européenne et mondiale toujours plus effrénée.

A ce titre, il est désormais urgent de renforcer la trésorerie des entreprises agricoles, d'une part, en adaptant le dispositif de l'épargne de précaution afin de faire face



aux aléas climatiques et sanitaires, d'autre part, en allégeant l'impôt de production que représente la Taxe Foncière sur les propriétés Non Bâties (TFNB) et enfin en apportant un appui solide aux éleveurs afin de lutter contre la décapitalisation du cheptel bovin.

INTERVIEW CROISÉE

Simon Martin, secrétaire général adjoint de Jeunes Agriculteurs et Luc Smessaert, président de la commission fiscale et vice-président de la FNSEA





Que retenez-vous globalement de ce millésime fiscal 2024 pour les entreprises du secteur agricole dans ce contexte politique particulièrement tendu?

L.S.: La loi de finances pour 2024 a permis d'accompagner les éleveurs face à la hausse de la valeur de leurs stocks par la mise en place d'une déduction fiscale et la fiscalité du GNR a été préservée cette année.

Quelles mesures proposeront JA et la FNSEA dans le futur projet loi de finances afin d'inciter les cédants à transmettre à des jeunes agriculteurs ?

S.M.: Au-delà de la nécessité d'entériner les mesures en faveur de la transmission négociées lors des mobilisations et de concrétiser les propositions issues du rapport de la mission IGF - CGAAER, nous portons des demandes de crédits d'impôt transmission et accompagnement de la transmission. Nous attendons la concrétisation du cumul des exonérations MSA pour les JA avec les taux réduits AMEXA et PFA, afin d'offrir un soutien complémentaire crucial pour leur installation. Il est également essentiel d'encourager les bailleurs à louer à des jeunes agriculteurs. Pour cela nous proposons par exemple la création d'un crédit d'impôt en cas de souscription d'un contrat d'assurance visant à garantir le paiement du fermage.

Le nouveau gouvernement entérinera-t-il l'abandon de la hausse de la fiscalité du GNR face à des exploitants très inquiets aujourd'hui ? ¡

S.M. : JA et la FNSEA ont obtenu le maintien du tarif réduit de la TICPE sur le GNR à 3,86 €/hl au 1er janvier 2025 malgré l'absence du vote de la loi de finances pour 2025 ! Cette reconduction était indispensable pour éviter un surcoût de plus de 140 millions d'euros aux agriculteurs.

Le secteur de l'élevage exposé cette année à de sévères crises sanitaires est en attente de mesures fortes. Quelles sont les propositions de JA et de la FNSEA pour 2025 ?

L.S.: Dans la continuité de la déduction fiscale adoptée l'année dernière, JA et la FNSEA proposent de mettre en place une provision fiscale et sociale pérenne afin de lutter contre la décapitalisation du cheptel français. Il est également proposé de ne pas imposer les indemnités perçues en cas d'abattage du troupeau suite à une crise sanitaire si l'exploitant réinvestit les sommes reçues dans la reconstitution de son cheptel.



150 M€ Déduction élevage

Augmentation du plafond de recette du micro-BA (Passage de 91 900 € à 120 000 €) 30 M €





Rehaussement de 100 000 € du plafond d'exonération des plus-values 70 M €

Renforcement du crédit d'impôt remplacement 10 M € jusqu'en 2027



Prorogation du crédit d'impôt HVE 42 M €



- Mise en place d'une déduction élevage afin de lutter contre la décapitalisation du cheptel français.
- Absence d'augmentation de la TICPE sur le GNR pour cette année et pour 2025, et appliquée en pied de facture.
- Augmentation des plafonds de la déduction pour épargne de précaution (DEP) : passage de 43 872 € à 50 000 €
- Rehaussement de 100 000 € des plafonds d'exonérations des plus-values professionnelles



TOUS EN ACTION

À VOS CÔTÉS AU QUOTIDIEN

JA et la FNSEA ne lâchent rien!

Malgrél'instabilité politique, JA et la FNSEA œuvrent quotidiennement pour obtenir de nouveaux acquis. La motion de censure fait naitre plusieurs inquiétudes. réaffirmer aujourd'hui pouvons la fin de la hausse de taxe sur le GNR est bien sécurisée. L'engagement pris par le gouvernement sur les prêts de trésorerie. Enfin, les enveloppes promises sur la FCO sont elles aussi sécurisées et l'ouverture des guichets d'indemnisation est prévue mi-janvier. Au niveau européen, le passage des aides de minimis de 20 000 à 50 000€ représente une vraie victoire syndicale que, contrairement à ce que d'autres veulent faire croire, seuls nos réseaux JA et la FNSEA sont capables d'obtenir!

Les présidents dans la Drôme pour parler installation et filières : Vendredi dernier, Arnaud Rousseau, président de la FNSEA s'est rendu dans la Drôme à l'occasion du lancement de la campagne aux élections chambres. La journée s'est déroulé sur l'exploitation de Thomas Gerboud, élu JA du département qui a pu témoigner de sa propre expérience. Plusieurs échanges ont eu lieu sur les actualités syndicales et les problématiques du département.

La campagne s'accélère... Après le dépôt officiel des listes en préfecture, de nombreux départements ont lancé officiellement leur campagne et présenté l'ensemble de leurs candidats. Ce fut le cas par exemple cette semaine dans le 05, le 85, le 44, le 63, le 974 ou encore le 50. Alors que l'année se termine, la campagne officielle et le temps du scrutin se rapprochent et le rythme s'accélère. Après une trêve des confiseurs plus que mérité, il sera temps de laisser place aux derniers instants de la campagne, sur le terrain, pour faire voter!



Une mobilisation en trompe-l'œil : où est la force de la CR?

Alors que la tension reste palpable dans les territoires, la Coordination Rurale (CR) a tenté mercredi une manifestation devant le Parlement européen à Strasbourg. Malgré un appel national et une sollicitation ouverte à tous les départements, seulement une vingtaine de tracteurs et moins de 100 agriculteurs ont répondu à l'appel. Cette faible participation interroge : où est passée la capacité de mobilisation de la CR qui voulait « bloquer le pays » ? Elle a tout juste réussi à bloquer une rue !







LA PAROLE AUX FILIÈRES

CFA: la Confédération Française de l'Aviculture mobilisée sur tous les fronts pour la défense de la compétitivité de nos élevages

- GNR: abandon de la hausse et tarif réduit au 1er janvier 2025.
- Mésures commerciales autonomes (ATM) Ukraine: référence pour la moyenne des volumes importés (œufs et volailles) a pris en compte le dernier semestre 2021, 2022 et 2023.
- Front maintenu contre l'accord MERCOSUR.
- Faciliter l'installation/transmission des élevages.
 Adapter la fiscalité, les règles de transmission du foncier, accompagner la transmission.
- Défendre un prix équitable selon les coûts de production, renforcer le rôle des indicateurs interprofessionnels dans la détermination des prix, assurer un respect absolu des lois EGAlim.
- Obtenir une pause normative, la réduction des normes (seuils ICPE...), le refus de toute surtransposition des règles européennes (IED, salmonelles...).
- Etendre l'obligation d'étiquetage de l'origine (tous nos produits, stades de production et segments de commercialisation).
- Lutter contre les importations, la concurrence déloyale.
- · S'opposer aux accords de libre-échange.
- IED : sortir l'élevage du texte en 2026.





L'IDÉE DE BON SENS!

PRÉPARER LA DERNIÈRE LIGNE DROITE

Les listes sont déposées, voici le temps de se jeter dans la campagne, et d'axer tous nos efforts sur un seul objectif : faire voter un maximum d'agricultrices et d'agriculteurs. Voici quelques clés pour réussir :

Terminer de préparer les listings

Pas de campagne de tour des cours de ferme ou de phoning sans listing des agriculteurs du département mis à jour. Un fichier qu'on ne met pas à jour perd 20% de sa valeur par an. La liste de tous les agriculteurs du département peut être enrichie des mails et téléphones via le réseau des syndicats locaux. Enrichir le fichier, blacklister les opposants clairement identifiés, la mise à jour du fichier est un gros travail pour lequel il ne faut pas perdre de temps.

Inventorier toutes les forces en présence

Réaliser le tour des cours de ferme, des réunions votes, ou du phoning demande des bras. Membres du conseil JA et FD, élus de syndicaux locaux, candidats de nos listes, SDAE, associations proches, collaborateurs de nos structures : listez toutes les personnes que vous souhaitez mobiliser, et préparez vos arguments sur l'importance de se mobiliser pour faire voter.

Définir sa stratégie pour atteindre le plus grand nombre d'électeurs

L'arme la plus puissante pour faire voter est d'aller voir les gens chez eux. Cet objectif est atteignable si on arrive à mobiliser un maximum de monde. Définissez une stratégie claire : Qui allez vous voir sur leur ferme ? Quand ? Comment et quand ferez-



vous du phoning ? Combien de réunions locales allezvous organiser ? Comment répartissez vous les rôles sur toutes les personnes mobilisées ?

Former les équipes

Ce qui freine le plus les gens à s'engager, c'est le manque de conscience de l'enjeu, et la peur de ne pas savoir faire. Nous avons conçu un diaporama pour expliquer et démystifier pendant une réunion d'une heure et demi la démarche du faire voter. Utilisez le pour convaincre les gens que non seulement il est essentiel, mais aussi enrichissant, d'aller voir ses voisins pour faire voter.

Utiliser les outils fournis

Vous pouvez vous appuyer sur le « guide du faire voter » qui rassemble tous les conseils et bonnes pratiques du réseau. L'essentiel, et c'est capital pour que nous démontrions notre force de faire voter tous nos adhérents, tous nos sympathisants, et un maximum d'abstentionnistes. Dans ces élections, nous avons des adversaires, mais qu'un seul ennemi qui peut nous nuire énormément : l'abstention!



Voir le <u>Guide du faire voter</u> et le <u>Diaporama</u> Formation des élus locaux







ÉLECTIONS CHAMBRES D'AGRICULTURE DU 7 AU 31 JANVIER 2025



